

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



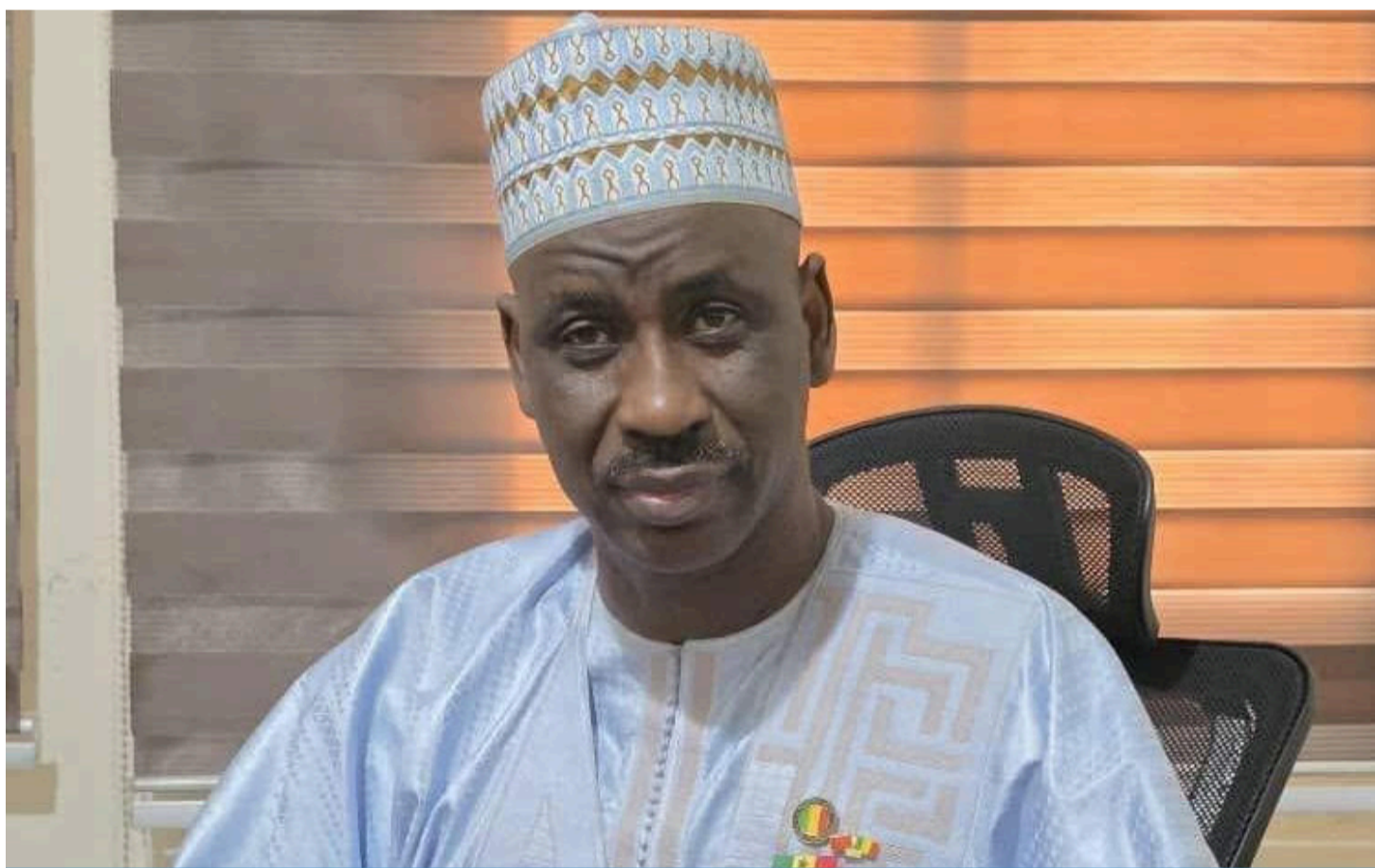
HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 430 DU JEUDI 30 AVRIL 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Interview

Attaques terroristes au Mali

P.5

Le Conseil des Maliens de Guinée s'indigne



Edito à vue d'Aigle

Quand la case du voisin brûle !

Dans la journée du samedi 25 avril 2026, les jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim) et les indépendantistes touaregs du Front de libération de l'Azawad (FLA) ont revendiqué des attaques coordonnées contre plusieurs villes du Mali : Bamako, Kati, Gao, Sévaré, Kidal et Mopti. La résidence du ministre de la Défense, Sadio Camara, a été attaquée par un camion-kamikaze. Une attaque qui a coûté la vie à cet officier, dont on dit proche de Moscou, ainsi qu'à des membres de ...

Infrastructures

P.5



Inauguration de 5 ponts dans le Grand Conakry

Conakry

P.4



Des ennuis judiciaires pour Badra Koné, ancien PDS de Matam

Elections

P.4



Le FRONDEG claque la porte des législatives et communales du 31 mai

Justice

P.3

Moussa Oularé condamné pour offense faite à une communauté

Guinée

P.2

L'artiste Djelykaba Bintou annonce son retrait de la scène musicale

Vie de la nation

P.2

La Guinée à la croisée des chemins : Entre l'adieu aux géants et l'urgence d'une renaissance institutionnelle

Édito à vue d'aigle



Quand la case du voisin brûle !

Dans la journée du samedi 25 avril 2026, les jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim) et les indépendantistes touaregs du Front de libération de l'Azawad (FLA) ont revendiqué des attaques coordonnées contre plusieurs villes du Mali : Bamako, Kati, Gao, Sévaré, Kidal et Mopti. La résidence du ministre de la Défense, Sadio Camara, a été attaquée par un camion-kamikaze. Une attaque qui a coûté la vie à cet officier, dont on dit proche de Moscou, ainsi qu'à des membres de sa famille. Ce qui a suscité une vive émotion dans le pays et au-delà.

Le gouvernement malien a qualifié de « terroristes » ces attaques et affirmé avoir repris le contrôle de la situation dans un communiqué lu dans la soirée de samedi au journal officiel de l'ORTM par le ministre de l'Administration ter-

ritoriale et de la Décentralisation et porte-parole du gouvernement, le général de brigade Issa Ousmane Coulibaly.

A l'international, ces attaques perpétrées au Mali par le Jnim et le FLA ont fait réagir. L'ambassade des États-Unis dans le pays a appelé ses ressortissants à rester chez eux tandis que le Royaume-Uni a déconseillé à ses ressortissants de se rendre sur place. L'Union africaine (UA) a fermement condamné les attaques, estimant qu'elles risquent d'exposer les populations civiles à des dangers importants. Le président du Sénégal Bassirou Diomaye Faye, a condamné avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées contre la république sœur du Mali, tout en exprimant sa solidarité au gouvernement et au peuple malien. En Guinée, c'est le ministre porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, qui, dans un communiqué publié dans les médias d'Etat, s'est livré à cet exercice.

Pour beaucoup d'observateurs, cette situation devrait interpeller l'Afrique toute entière, particulièrement les pays de la sous-région ouest africaine qui ont des frontières communes avec le Mali (Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire). Quand la case du voisin brûle, il serait suicidaire de jouer la carte de l'indifférence. Ces dernières années, on le sait, les pays de l'AES (Alliance des Etats du Sahel) dont le Mali sont régulièrement le théâtre d'attaques jihadistes avec leur lot de victimes aussi bien parmi les pauvres populations civiles qu'au sein des forces de défense et de sécurité. La CEDEAO et l'Union africaine seraient bien inspirées de prendre leurs responsabilités et des dispositions idoines pour éviter à tout prix l'effondrement de la digue que constituent aujourd'hui les trois pays de l'AES, à savoir le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Personne n'a intérêt à ce que les groupes terroristes mettent le cap sur les Etats côtiers. Comme nous l'enseigne l'adage français, mieux vaut prévenir que guérir.

Kéfina Diakité

La Guinée à la croisée des chemins: entre l'adieu aux géants et l'urgence d'une renaissance institutionnelle



La semaine du 23 au 29 avril 2026 restera gravée dans les annales de la Guinée comme une période de transition profonde, où le poids du passé a percuté de plein fouet les aspirations d'un avenir encore en chantier. Entre le deuil national d'une figure historique, l'effervescence des chantiers d'infrastructure et les secousses sismiques au sein des institutions médiatiques et judiciaires, le pays dessine, dans la douleur, les contours de sa nouvelle identité.

La fin d'une époque, Le silence du « baroudeur »

Cette semaine a d'abord été celle du recueillement et de l'introspection après l'inhumation, le 20 avril, d'Elhadj Mamadou Sylla. Sa disparition marque la fin définitive de « l'ère Conté » et soulève une question fondamentale pour notre secteur privé : quel modèle de réussite pour la nouvelle génération ? Si l'homme a su bâtir un empire au milieu des tempêtes, son parcours rappelle l'époque d'une économie de proximité et d'influence qui semble aujourd'hui se heurter aux exigences de transparence de la « Guinée 2040 ».

Le vide laissé à Boké et à Dixinn Bora n'est pas seulement celui d'un homme, mais celui d'un système de patronage qui cherche son successeur dans un monde désormais globalisé par le projet Simandou.

Justice et médias, le rendez-vous de la vérité

Le 29 avril 2026 a été le point d'orgue d'une tension institutionnelle sans précédent. Pendant que la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) poursuivait ses auditions fleuves — notamment les dossiers de Badra Koné et d'Albert Damantang Camara — un autre combat, tout aussi vital pour la démocratie, tout comme pour la justice, se jouait dans les couloirs du Tribunal de Kaloum.

L'affaire de l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI) n'est plus une simple querelle de bureau. L'audience en référé d'heure à heure du 29 avril a mis en lumière un mal profond : la captation des ressources communes par des intérêts claniques et égoïstes. Au cœur du scandale, la gestion opaque de fonds électoraux et les tentatives de détournement de subventions (on parle de 100 millions de GNF destinés à la couverture des scrutins) révèlent que la presse, censée être le quatrième pouvoir, doit d'abord mener sa propre révolution interne. On ne peut exiger la reddition de comptes des gouvernants quand le siège de la presse est le théâtre de « congrès à huis clos » et de mandats usurpés.

L'économie entre béton et réalités sociales

Sur le front du développement, l'inauguration ce mercredi 29 avril de cinq ponts majeurs par le Premier ministre Amadou Oury Bah apporte une bouffée d'oxygène à la capitale. De Kakimbo à Kassonnyah, le désengorgement de Conakry est une réalité concrète qui contraste avec les incertitudes politiques. Pourtant, le secteur privé guinéen s'interroge : alors que le gouvernement adopte le plan colossal « Simandou 2040 » de 200 milliards de dollars, quelle part sera réellement captée par nos PME locales ? Le risque d'un « banquet des géants » où les entreprises nationales ne seraient que des spectateurs reste une préoccupation majeure.

Conclusion : Le temps de l'intégrité

En somme, cette semaine nous enseigne une leçon de rigueur. Que ce soit à travers les procès de la CRIEF, le renouvellement des instances de la presse ou la mise en œuvre des grands projets miniers, la Guinée ne pourra faire l'économie de l'intégrité. On ne peut plus « se servir » au nom de l'association ou de l'État sans rendre des comptes. Le 29 avril a sans doute marqué le début d'un processus de clarification : celui où la légitimité ne se décrète plus dans l'opacité, mais se gagne par la transparence et le respect des règles.

La transition guinéenne, au-delà du calendrier électoral, est avant tout une transition des mentalités. Et cette semaine, les signaux ont été clairs : le pays n'acceptera plus de marcher sur des ponts neufs si les institutions qui les soutiennent sont fragiles.

Kéfina Diakité

Guinée

L'artiste Djelykaba Bintou annonce son retrait de la scène musicale

Le lundi 27 avril 2026, à la surprise générale, l'artiste Djelykaba Bintou, a annoncé officiellement son retrait de la scène musicale. Dans son message, la fille de Fria a expliqué les raisons de ce choix radical



Djelykaba Bintou Kouyaté a usé de ses canaux de communication officiels pour annoncer la fin de sa carrière musicale.

« J'ai longtemps hésité avant d'écrire ces mots. Aujourd'hui, je prends une décision difficile : me retirer de la musique, à partir de maintenant », a-t-elle martelé.

Tout porte à croire que ce retrait semble être la conséquence directe de pressions et de malveillances dont elle se dit victime dans le milieu culturel et artistique. Elle est allée jusqu'à évoquer un épuisement moral face à une adversité qu'elle juge déloyale.

« Ce n'est ni un manque d'amour pour mon travail, ni un manque de force. C'est simplement que certaines épreuves finissent par épuiser même les cœurs les plus solides. Les attaques, les pièges, les tentatives de salir ce que j'ai construit avec sincérité... tout cela devient trop lourd à porter », soutient-elle, tout en précisant que ce retrait n'est pas une reddition

face à l'adversité, mais plutôt une volonté de préserver son intégrité personnelle.

« Je demande pardon à tous ceux qui m'ont soutenue, au Patronat, à ceux qui ont cru en moi. Sachez que je n'abandonne pas par faiblesse, mais parce que je refuse de me battre dans un environnement où la dignité n'a plus sa place », a-t-elle écrit dans son message.

Reste à savoir maintenant si Djelykaba Bintou reviendra sur cette décision qui continue de faire couler des flots d'encre et de salive en Guinée et à l'international.

Kaba Kankoula

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Justice

Moussa Oularé condamné pour offense faite à une communauté

Dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, on entend Moussa Oularé, puisque c'est de lui qu'il, s'attaquer à la communauté guerzé, qu'il traite du « plus bas peuple » de Guinée. Ces propos venus de quelqu'un qui aura passé une bonne partie de sa vie à N'Zérékoré, ont créé de l'indignation tant chez l'ethnie visée que chez les autres communautés guinéennes.



Après s'être rendu compte de la gravité de sa déclaration, Moussa Oularé a fait son mea-culpa et demander pardon aux Guerzés ainsi toute la Guinée. Cependant, la justice était déjà en branle. Le jeune apparut dans sa vidéo comme pilote de moto, a été vite interpellé et placé en détention provisoire avant de répondre de ses actes.

Poursuivi pour " incitation à la haine et injures contre une communauté", Moussa Oularé a comparu lundi, 27 avril, devant le Tribunal de Première Instance de Dixinn.

À la barre, le prévenu a reconnu les faits mis à sa charge avant de passer aux aveux. Toutefois, il a tenu à signifier que son intention n'était pas heurter une communauté.

« J'ai tenu ces propos sous l'effet de la colère, sinon en temps normal je ne peux pas le faire. Je voulais simplement guider un étranger qui ne connaît pas la Guinée. J'ai grandi en forêt, plus précisément à N'Zérékoré, donc je ne peux en aucun cas dénigrer mes parents forestiers. », a-t-il déclaré en larmes, devant le juge.

M. Oularé a été interpellé le 23, déféré le 24 avant de comparaître le 27 avril pour répondre des faits qui lui sont reprochés. Dans sa réquisition le procureur

général près le tribunal de première instance de Dixinn a demandé la condamnation de cinq ans de prison contre l'accusé pour la gravité de ses propos.

« Le peuple de Guinée est composé de plusieurs ethnies, aucune ethnie n'est supérieure à l'autre, il faut que cela soit compris. Nous avons voulu faire passer un message à travers ce procès. On a voulu faire comprendre à tout le monde qu'en Guinée personne ne dépasse l'autre. Nous sommes tous des Guinéens, nous sommes tous sur le même pied d'égalité, nous devons parler de la même manière. Parce que tout simplement, nous sommes nés ici, nous avons grandi ici, alors il n'est pas normal qu'on traite une autre communauté de basse au détriment d'une autre ou au profit d'une autre. C'est ce message qu'on a voulu faire passer à travers nos réquisitions, et on a requis 5 ans d'emprisonnement, et également le paiement de 10 millions », a défendu Sidiki Camara.

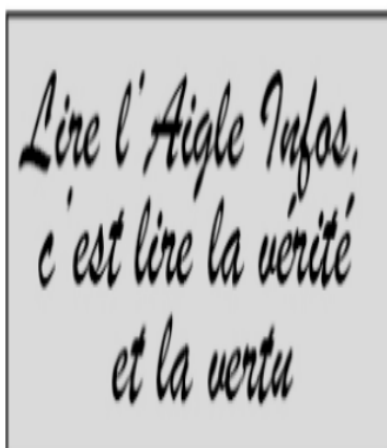
Même les avocats de la défense de Moussa Oularé n'ont trouvé d'arguments pour défendre leur client. En revanche, ils ont plaidé la justice une sanction disciplinaire devant servir de leçon pour toute autre personne qui voudrait se li-

vrer à un tel comportement.

« En réalité, le président était clément, par rapport quand même à l'infraction. Quand je dis clément, c'est avec la tenue qu'on décide qu'on s'en s'attend, puisque le ministère public avait requis 5 années d'emprisonnement. Effectivement, il avait dit que les Guerzés sont le peuple le plus bas de la Guinée. Il a dit dans des circonstances telles qu'il était en colère, et la colère l'a amené à tenir ces propos, qu'il n'aurait jamais dû tenir, puisqu'en Guinée, nous sommes en train de construire notre nation. Les propos sont extrêmement graves, et quand vous dites qu'un peuple en Guinée est le plus bas, c'est un mépris que vous exprimez envers cette ethnie. Je peux comprendre que ceux qui appartiennent à cette ethnie soient choqués, et puissent réagir peut-être d'une certaine façon, mais je trouve que c'est une leçon, c'est-à-dire que même si les circonstances avaient été plus atténuantes que cela, mais parfois aussi, il faut des décisions pour montrer au peuple qu'on ne peut pas tenir ce genre de propos. Il faut ce genre de décision aussi pour freiner un peu des dérives ethnistes ou racistes », a affirmé Maître Kemoko Malick Diakité.

Statuant sur la décision, le juge du Tribunal de première instance de Dixinn a retenu Moussa Oularé dans les liens de la culpabilité et l'a condamné à un an de prison ferme avec une amende de dix millions de francs guinéens.

Samuel Demba. D



Mali Yembling

Décès d'un artiste sénégalais après sa prestation sur scène

Selon le site Africaguinee.com, la 14^e édition de la rencontre tripartite réunissant le Sénégal, le Mali et la Guinée a été endeuillée par le décès de l'artiste et enseignant sénégalais Assane Goulo Diallo. Victime d'un malaise après sa prestation sur scène, il a été transporté à l'hôpital où son décès a été constaté, plongeant les participants dans la consternation.



Cette tragédie, d'après le site, a profondément marqué l'assistance aux pieds du mont Loura et entraîné l'arrêt prématuré de la rencontre.

L'artiste, originaire de Kédougou, serait décédé des suites d'une crise cardiaque.

« Assane Goulo Diallo, enseignant et artiste rappeur résidant à Kédougou, quartier Mosquée, serait décédé à la suite d'une crise cardiaque. Nous sommes actuellement en route pour Kédougou où nous devons inhumer notre défunt. Il ne pouvait pas imaginer qu'il viendrait à Mali, en Guinée, pour y rendre l'âme. Nous étions venus pour la rencontre tripartite et devons repartir ensuite », a confié un journaliste sénégalais membre de la délégation.

De son côté, un spectateur présent lors de l'évènement, Aliou Dieng, revient sur les circonstances du drame.

« C'est une triste nouvelle pour tout le monde. Cette rencontre est une initiative d'amitié entre les trois pays. Chaque année, un pays accueille l'évènement. Nous sommes à la 14^e édition. La préfecture de Mali avait cessé d'orga-

niser faute d'infrastructures, mais cette année, l'édition a repris. Il y a des activités comme l'élection miss, des concours de danse, de l'athlétisme et des prestations artistiques », a-t-il expliqué.

Selon lui, le programme devait s'achever le lendemain du drame.

« Hier lundi, Hassane est monté sur scène, il a assuré sa prestation et remercié le public qui l'a applaudi. Il est descendu du podium dans la joie, avant de s'effondrer quelques instants plus tard. Alertés, nous l'avons transporté à l'hôpital, mais les médecins ont constaté son décès. Une délégation des autorités de Mali a accompagné la dépouille jusqu'à Kédougou », a-t-il ajouté, rapporte le site Africaguinee.com.

Une synthèse de Mammadou Oury



Conakry

Des ennuis judiciaires pour Badra Koné, ancien PDS de Matam

Le président démissionnaire de la délégation spéciale de Matam est dans les mailles de la justice. Aliou Badra Cheickna Koné est poursuivi pour « détournement de fonds publics, enrichissement illicite, corruption et complicité » avec Diarra Moustapha Sanoh, chef service de taxes d'équipements de la collectivité. Après une première audition à l'ORDEF, le 23 avril, les deux ont été envoyés devant la Direction centrale de la police judiciaire et placés en garde-à-vue.



Leur garde-à-vue prolongée jusqu'au 28 avril à DPJ, a amené des candidats et conseillers communaux de Matam, à se faire entendre. Mobilisés devant la Direction centrale de la police judiciaire mardi, 28 avril dénonçant la détention prolongée de leur collègue, Aboubacar Touré et ses collègues ont exigé la libération pure et simple de leur candidat disent-ils, choisi comme tête de liste de leur circonscription. « Nous sommes venus savoir ce qui va et ce qui ne va pas. Après l'entretien avec lui, il s'est avéré qu'il existe des zones d'ombre autour de son interpellation. Comme vous pouvez le constater, nous sommes les 41 conseillers de Matam.

En tant que légalistes, nous respectons les lois guinéennes. Notre candidat Badra Koné est également

légaliste : lorsqu'il a été invité, il s'est présenté aux autorités de la DPJ. Selon la loi guinéenne, lorsqu'on est convoqué, on répond. Il est venu, il a été entendu et a donné sa version des faits.

Après 48 heures, il a été maintenu. Sa détention a donc été prolongée une première fois, ce que la loi autorise. Mais aujourd'hui, cette détention a dépassé ce cadre : elle a été prolongée une deuxième, puis une troisième fois », a dénoncé le porte-parole du collectif.

Les collaborateurs de Badra Koné soupçonnent une manœuvre politique contre lui pour l'écarter de la course à la mairie de Matam. « D'après nos informations, c'est à la suite de déclarations de certains candidats communaux de Matam que la justice l'a convoqué. Au départ, il s'agissait d'une simple invitation, mais aujourd'hui, il est en détention que nous jugeons irrégulière.

Sur les 300 et quelques maires que compte la Guinée, pourquoi s'acharner uniquement sur le candidat de Matam ? Quelles sont les preuves contre lui ? Qui s'acharne contre lui et pourquoi ? Selon le Code électoral en son article 66, un candidat ne doit pas être détenu pen-

dant la période électorale sauf après les élections pour déclencher des poursuites si nécessaires contre lui.

Partant de cette base, les 41 Conseillers communaux de Matam élus sur la liste de GMD, ont menacé d'empêcher le déroulement des élections communales dans leur zone tant que leur candidat est maintenu en prison.

« La Guinée est un État de droit. Une personne retenue au-delà du délai légal doit pouvoir se plaindre. Nous ne voulons pas de violence ni de troubles dans la cité, mais nous prenons à témoin les autorités à tous les niveaux. S'il n'est pas libre de ses mouvements pour mener sa campagne, nous ne sommes pas prêts à accepter la tenue des élections communales à Matam. Dans son cas, il est détenu sans preuve, et cette situation n'est pas normale. Nous lançons un appel à toutes les autorités, de la plus haute à la plus basse, pour que chacun prenne ses responsabilités. Nous demandons sa libération afin qu'il puisse circuler librement et faire campagne. Il est le candidat officiellement investi par la GMD, le seul que nous reconnaissons à Matam. Sans lui, il ne peut y avoir de compétition », a-t-il prévenu.

Après ce sit-in, Badra Koné a été transféré devant le procureur spécial de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières avant d'être placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry.

Samuel Demba. D

Elections

Le FRONDEG claque la porte des législatives et communales du 31 mai

Le Front Démocratique de Guinée a annoncé lundi son retrait du processus électoral en cours pour les législatives et communales prévues le 31 mai 2026. La décision, prise en session extraordinaire du Bureau Politique, intervient après plusieurs alertes du parti.



Arrivé deuxième lors de la dernière présidentielle, Abdoulaye Yéro Baldé, ancien ministre sous Alpha Condé a décidé de ne pas participer à sa compétition électorale. Pour cause, la formation qu'il dirige a dénoncé une mesure sélective visant à empêcher ses cadres de jouir de leurs droits.

Après le verdict de la cour suprême, il a convoqué la presse au siège de Lambanyi, pour dénoncer dit-il, le rejet « sélectif et discriminatoire » des candidatures de ses mandataires dans plusieurs circonscriptions clés, notamment Conakry, Boffa, Kankan et Siguiri. Il a, à cette occasion invité la justice à le rétablir dans ses droits sous peine de boycott de scrutin.

Lundi 28 avril 2026, le parti a dans un communiqué, évoqué des « violations graves

et persistantes du Code électoral » qui rendent impossible la tenue d'un scrutin « libre, transparent et équitable ».

Le FRONDEG dénonce un « schéma cohérent » visant à favoriser la mouvance présidentielle contre les véritables adversaires sur le terrain.

- Les violations répétées du Code électoral;
- Le manque d'impartialité de l'administration électorale;
- Le rejet ciblé de ses candidats;
- Le silence des organes de régulation face à ses recours;
- L'absence de garanties sur la transparence du vote et la proclamation des résultats.

Pour le FRONDEG, les conditions minimales d'un scrutin crédible ne sont plus aujourd'hui réunies.

Samuel Demba. D

Elections du 31 mai

La CPR pointe des irrégularités dans le processus

Le mercredi 29 avril 2026, la Coalition politique pour la rupture (CPR), devant la presse, a fait part de ses réserves par rapport à l'organisation du double scrutin du 31 mai 2026.



Dans une déclaration lue par Oumar Sanoh, président du Bloc Libéral (parti membre de la CPR), cette coalition a regretté le fait que le processus élec-

toral actuel présente de sérieuses insuffisances. « La Coalition politique pour la rupture (CPR), engagée dans le double scrutin législatif et communal du

31 mai 2026 à travers les listes de candidatures présentées par le Bloc Libéral, exprime sa profonde préoccupation face aux graves dysfonctionnements qui entachent le processus électoral en cours et compromettent ses fondements essentiels de transparence, de crédibilité et d'équité », a martelé le chef de file du BL. Pour la CPR, il y aurait plusieurs irrégularités dans la conduite des opérations électorales en cours. « La CPR dénonce des manquements graves et répétés aux règles encadrant le processus électoral, notamment en matière de gestion des candidatures, de respect des délais légaux, de procédures de notification et de garanties d'égalité

entre les acteurs politiques », lit-on dans la déclaration.

A en croire la CPR, plusieurs décisions prises par l'administration électorale manquent de clarté et de fondement juridique. Des actes qui, à ses yeux, traduiraient une volonté de réduire l'espace politique. « Ces pratiques s'apparentent à une stratégie d'exclusion politique et constituent une atteinte grave au pluralisme démocratique », relève la coalition qui dénonce l'attitude de certains responsables administratifs et membres du gouvernement accusés d'interférer dans le processus. Aussi demande-t-elle de respecter les textes encadrant les élections, de réintégrer les listes rejetées.

« Si des mesures correctives urgentes et crédibles ne sont pas prises pour garantir l'intégrité du scrutin, la Coalition politique pour la rupture, à travers le Bloc Libéral, se réserve le droit d'en tirer toutes les conséquences, y compris l'option de se retirer du processus électoral du 31 mai 2026 », a déclaré Oumar Sanoh, le président du Bloc libéral, parti membre de la CPR.

Kaba Kankoula



INTERVIEW

Attaques terroristes au Mali

Le Conseil des Maliens de Guinée s'indigne



Au Mali, les récentes attaques menées par le groupe terroriste soutenu par les Touaregs ont fait de nombreuses victimes. Parmi elles, le ministre de défense malienne, le Colonel Sadio Camara ainsi que sa femme et ses enfants. Le président du Conseil des Maliens de Guinée suit de près cet événement douloureux. Mohamed Sidibé appelle à une solidarité des peuples africains à combattre l'ennemi afin de libérer son pays.

L'Aigleinfos : Comment vous vivez les attaques terroristes ayant coûté la vie à l'un de vos ministres et autres citoyens du Mali ?

Mohamed Sidibé : Je tiens à vous dire qu'à l'unanimité, la communauté malienne condamne ces actes barbares et inhumains orchestrés par

les forces obscures et les sponsors étrangers. Cet acte ne restera pas impuni. Mais il faut retenir que le Mali est un peuple debout, prêt à combattre tous jusqu'à la dernière goutte du sang de chacun de nous.

L'Aigleinfos : Le pays est sous le choc alors que les jihadistes continuent de semer la terreur au sein de la population. Cela affecte votre morale n'est-ce pas ?

Mohamed Sidibé : Cela n'entame rien, contrairement à ce que peuvent penser les gens à nos morales, mais c'est même plus un motif de mobilisation, d'engagement, de patriotisme. Et c'est ce qui est en train de s'exprimer par les Maliennes, tant c'est de la Guinée que c'est de l'extérieur aussi bien

que c'est de l'intérieur. Le Mali est un peuple debout.

L'Aigleinfos : Kidal est tombé aux mains des groupes armés, les forces armées maliennes, celles russes et même les autorités civiles ont évacué la ville. Est-ce que l'espoir est encore permis ?

Mohamed Sidibé : Mais bien sûr, vous savez, dans un combat, il y a des hauts et des bas. Ce n'est pas parce que pour un petit temps, on tient à l'effet de surprise, que des groupes terroristes ont pris la ville de Kidal. Et vous verrez dans les prochains jours, l'armée va récupérer de la plus belle manière cette ville-là. En ce moment, j'en ai la ferme conviction. Alors, il faut retenir quand même que la mobilisation de nombreux citoyens aux côtés des forces armées maliennes pour tenter de repousser les attaquants ou les jihadistes est un fait qui a aussi marqué ces événements.

L'Aigleinfos : Comment avez-vous apprécié cet engagement de la population ?

Mohamed Sidibé : Je vous dis que non seulement nous saluons le courage de la population qui est sortie pour apporter leur soutien, mais

aussi les Maliens de Guinée se sont fortement exprimés à travers les réseaux sociaux, à travers les postes, leur solidarité, leur soutien indéfectible aux forces armées maliennes. Et là aussi, c'est l'occasion de remercier l'écrasante majorité des Guinéens qui ont aussi soutenu vraiment l'élan libérateur de notre armée.

L'Aigleinfos : Les autorités affirment avoir le contrôle de la situation, mais pensez-vous que les citoyens devraient se méfier ?

Mohamed Sidibé : Je vous rassure que la population est motivée, la population est prête à accompagner, à s'engager pour faire obstacle aux desseins sinistres de ces groupes terroristes.

L'Aigleinfos : Quelles réponses concrètes et immédiates peuvent être envisagées pour contenir cette récursive des violences ?

Mohamed Sidibé : La gestion de ces problèmes relève de l'armée, dont je ne fais pas partie. Moi, je suis un citoyen qui apporte mon soutien, qui condamne fermement et à travers moi aussi toute la communauté malienne de Guinée apporte son soutien. Comment les choses se sont organisées, ça ne re-

lève pas de nous et nous ne sommes pas dans le secret des autorités.

L'Aigleinfos : Quel message avez-vous à lancer à l'endroit de vos compatriotes après ces événements tragiques ?

Mohamed Sidibé : Je remercie sincèrement les compatriotes, notamment les Maliennes du Guinée, qui ont tous, en tout cas l'écrasante majorité, exprimé leur soutien à leurs autorités, les autorités de la transition, et je les encourage à continuer dans ce sens parce que les Maliennes du Guinée sont partie intégrante de la nation malienne. Et à cela, ils sont appelés à jouer un rôle décisif et ce qu'ils appréhendent de le faire, en tout cas sur le territoire guinéen.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le président du Conseil des Maliens de Guinée !

Mohamed Sidibé : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Infrastructures

Inauguration de 5 ponts dans le Grand Conakry

Le mercredi 29 avril 2029, le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah, a inauguré 5 ponts de franchissement dans des quartiers du Grand Conakry : Kakimbo, Demoudoula, Kiroty, Kissosso et Kassonya. Les travaux de construction ont été lancés en 2022, avec un coût global de 65 990 339 euros, financés à parts égales sous forme de prêt et de don par le Royaume des Pays-Bas.



Djely Mory Kourouma, secrétaire général de la délégation spéciale de Ratomana, dans son intervention,

a souhaité la bienvenue au chef du Gouvernement, aux partenaires techniques et financiers. Il a insisté

sur la responsabilité collective de préserver ces infrastructures, d'en faire un usage approprié et d'en garantir la pérennité pour les générations futures.

Quant au ministre des Infrastructures, Facinet Sylla, il a déclaré ceci : « Ces infrastructures constituent des réponses concrètes à des défis majeurs: désenclaver les quartiers, réduire les embouteillages, renforcer la sécurité routière et soutenir l'activité économique. Elles démontrent que lorsque la vision est claire et l'engagement collectif, les résultats sont au rendez-vous »

A sa prise de parole pour la circonstance, l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas, S.E. Mme Carmen Brigitta Hagenars, a mis l'accent sur l'engagement de son

pays à accompagner la Guinée dans ses efforts de développement, tout en mettant en avant les retombées concrètes de ces infrastructures que sont entre autres l'amélioration des conditions de vie, la réduction des coûts de transport et la facilitation de la mobilité.

« Ces ponts permettront de réduire les temps de trajet, de sécuriser les déplacements et de faciliter l'accès aux services essentiels tels que les écoles, les hôpitaux et les marchés. Leur impact sur la vie quotidienne des populations sera considérable », dira-t-il.

Pour sa part, le Premier ministre Amadou Oury Bah a déclaré : « Ces 5 ponts transforment la vie, et je suis sûr, c'est cela que la population de Conakry reconnaît.

Je pense, et je souhaite que les futurs candidats pour les élections communales prochaines sachent que leur mission fondamentale, c'est de ne pas venir dire, bon, c'est ce prestige qui me manquait. Mais c'est de retrouver les manches, travailler pour les populations. Envisager des politiques qui nous permettent d'améliorer le cadre de vie, de rendre nos villes attractives, de rendre nos villes plus sûres. C'est cela, la mission essentielle des responsables des collectivités locales. Le gouvernement veillera à ce que cette mission puisse être remplie. C'est fondamental ».

Kaba Kankoula

Affaire AGEPI

Le masque tombe sur « La grande manigance »

L'audience en référé du 29 avril 2026 devant le Tribunal de Première Instance de Kailoum n'a pas seulement été un rendez-vous judiciaire ; elle a été le théâtre d'une révélation qui ébranle les fondements même de l'éthique juridique et corporative en Guinée. Sous la plume de Bamba Bakary Gamalo, le voile se lève sur ce qu'il convient d'appeler une « ingénierie de la confusion ».

Le conflit d'intérêts : Un mélange de genres explosifs

Le premier coup de semonce vient de la barre : Maître Salifou Béavogui se retrouverait dans une posture d'incompatibilité flagrante. Être simultanément le conseil de la Direction Générale des Élections (DGE) - institution publique pourvoyeuse de fonds des élections en République

Guinée - et celui de Madame Aminata Camara, présidente sortante de l'AGEPI dont la gestion est précisément mise en cause, dépasse l'entendement déontologique. Comment un avocat peut-il défendre à la fois l'institution qui décaisse (la DGE) et la partie qui intercepte ces mêmes fonds (le clan Aminata) dans une procédure de présumé détournement de 100 millions de francs guinéens ?

Cette situation, qualifiée de « rocambolesque », jette une ombre épaisse sur la régularité des conseils juridiques prodigués et appelle une saisine urgente du Barreau de Guinée pour faire la lumière sur ce mélange des genres.

Le fantôme du 16 janvier 2026 contre la légalité du 29 novembre 2025 ?

Le dossier souligne une anomalie juridique majeure. Pourquoi avoir orchestré un simulacre de congrès le 16 janvier 2026, alors qu'une élection régulière s'était déjà tenue le 29 novembre 2025 ?

Pour les observateurs, la réponse est limpide : il fallait créer une « légitimité de façade » pour Monsieur Aboubacar Soumah afin de justifier la signature de conventions avec la DGE.

Cette confusion entretenue n'est pas fortuite. Elle sert de paravent à une captation de rente. Le récent jugement en faveur de Monsieur Mamadou Aliou Diakité pour usurpation de titre aurait dû clore le débat.

Pourtant, l'obstination du clan sortant persiste, transformant une association de presse en une citadelle assiégée.

Sabotage et rétention : La stratégie du pire !

Le plus grave reste sans doute ce que Bamba Bakary Gamalo et les acteurs du secteur dénoncent aujourd'hui : le refus systématique de procéder à une passation de service en bonne et due forme. En s'accrochant aux symboles du pouvoir, le groupe Aminata-Soumah ne se contente pas de contester une élection ; il mène une guérilla financière. Interceptant les aides destinées à l'association, détournant les ressources pour combattre activement le nouveau bureau légitime de Mamadou Aliou Diakité, ce clan semble avoir troqué la plume pour le crochet de coffre-fort. Au lieu de servir la corporation à l'approche des échéances électorales de mai, ils utilisent les moyens de l'association pour la paralyser.

Conclusion : L'urgence de nettoyer les écuries d'augias

L'AGEPI ne peut plus rester l'otage de manigances juridico-financières. Entre un

conseil aux deux visages et une direction sortante en fuite devant ses responsabilités, l'institution est au bord de l'abîme. La justice, par la voix de Mme Aissatou Sakhô, et le Barreau de Guinée ont désormais la responsabilité historique de mettre fin à cette imposture.

La presse indépendante n'a pas besoin de « baroudeurs » de l'ombre, mais des hommes dont la seule boussole est l'intérêt des éditeurs et la transparence dans la gestion des fonds publics. L'heure n'est plus à la diplomatie associative, mais à la rigueur de la loi contre ceux qui ont décidé de se servir au lieu de servir.

Kèfina Diakité

Grand prix Impact social et économique "THÔNHO 224"

Les lauréats de la 4ème édition

Le mardi 28 avril 2026, la 4ème édition du Grand Prix de l'impact social et économique en Guinée, "Thônho 224", a été organisée par l'Agence Dounet Communication. Plusieurs acteurs issus des secteurs public et privé, des organisations non gouvernementales, de la diplomatie, de la formation et du leadership, ainsi que des porteurs de projets à fort impact social ont été récompensés. Le Grand Prix Impact été décerné au Premier ministre Amadou Oury Bah.



Dans son intervention de circonstance, Fatou Keïta, l'initiatrice du projet, a indiqué : «Le choix du concept THÔNHO n'est pas anodin. Il incarne cette volonté de mettre en lumière les efforts, souvent silencieux, mais déterminants, des acteurs qui construisent la Guinée d'aujourd'hui et de demain. Cette année, notre réflexion s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par des projets structurants d'envergure nationale. C'est pourquoi le thème retenu pour cette édition est : "Simandou 2040 : Infrastructures, RSE et Transformation socio-économique de la Guinée". Ce thème traduit une réalité forte: la transformation de la Guinée ne repose pas uniquement sur les ressources, mais sur la manière dont ces ressources sont gérées, partagées et valorisées». Et d'ajouter : «À travers THÔNHO 224, Dounet Communi-

cation se positionne comme un acteur engagé, non seulement dans la valorisation, mais aussi dans l'accompagnement des dynamiques de transformation. Nous croyons profondément que le développement durable de la Guinée passera par une synergie entre les institutions, le secteur privé, les partenaires et les communautés. C'est dans cette dynamique que nous portons l'ambition de voir ce concept reconnu officiellement comme un outil stratégique d'évaluation d'intérêt national». L'honorable Maimouna Barry, conseillère au Conseil national de la transition, en tant que mentor de cette édition, a indiqué : «Choisir un thème aussi pertinent que Simandou 2040 demande de la vision, mais aussi du courage. Et ce choix est en phase avec nos réalités et les ambitions de notre pays. Aujourd'hui, le projet Simandou représente bien plus qu'un pro-

jet minier, c'est une véritable dynamique de transformation déjà en marche en Guinée. A travers ces actes majeurs nous voyons se décider une nouvelle trajectoire, le développement d'infrastructures structurantes, la création d'opportunités d'emploi pour la jeunesse, le renforcement des capacités à travers des initiatives comme Simandou Académie et une transformation socio-économique progressive qui commence déjà à impacter nos territoires»

Saran Kourouma, personne responsable des marchés publics et privés au ministère des Infrastructures, a déclaré : «Le thème de cette édition, Simandou 2040, Infrastructures, RSE et Transformation socio-économique de la Guinée, nous interpelle tous. Il nous rappelle que la transformation de la Guinée ne se résume pas à des investissements ou à des projets d'envergure. Mais elle repose avant tout sur la qualité des choix, la responsabilité des acteurs et l'impact réel sur les populations. D'où, je dirais qu'il est important de qualifier le personnel de la commande publique. [...] Les infrastructures que nous construisons doivent être utiles, durables et inclusives. Les investissements que nous mobilisons doivent générer des opportunités. Et les politiques que nous mettons en œuvre doivent répondre aux attentes des communautés. C'est tout l'enjeu de ce panel. Ils ne sont pas de simples échanges. Ils sont des espaces de réflexion stratégique où les idées se confrontent et où peuvent émerger des solutions concrètes».

Mamadou Oury

Interclubs de l'UEFA

Les résultats des demi-finales aller !

Du 28 au 30 avril 2026, les demi-finales aller des interclubs de l'UEFA (Ligue des Champions, Ligue Europa, Ligue Conférence) se sont jouées avec des fortunes diverses pour les différentes équipes concernées.



Le mardi 28 avril, en demi-finale aller de la Ligue des champions, le PSG, le club champion d'Europe en titre, a reçu le Bayern Munich au Parc des Princes à Paris. Comme il fallait s'y attendre, les amateurs du cuir rond ont eu droit à un match exceptionnel. Les Parisiens se sont imposés à l'arrivée sur le score de 5 buts à 4, grâce à un doublé de Ousmane Dembélé, un doublé de Kvaratskhelia et une réalisation de Neves. Côté bavarois, les buteurs sont : Harry Kane, Micheal Olise, Upamecano et Luis Diaz. La manche retour se jouera ce mercredi 6 mai à l'Allianz Arena de Munich. De l'avis des observateurs et analystes sportifs avertis, le vainqueur de cette double confrontation sera le grandissime favori pour le titre. Le mercredi 29 avril, les Gunners d'Arsenal, leaders de Premier League, se sont déplacés sur le terrain des Es-

pagnols de l'Atletico Madrid au compte de la deuxième demi-finale aller de la prestigieuse compétition. Les deux formations se sont quittées sur un score de parité (1-1). Les demi-finales aller de la Ligue Europa et de la Ligue Conférence se sont disputées le jeudi 30 avril 2026. En Ligue Europa, les Portugais de Braga sont venus à bout des Allemands de Fribourg battus 2-1. Lors du duel 100% anglais, Nottingham Forest s'est imposé 1-0 face à Aston Villa. En Ligue Conférence, les Espagnols de Rayo Vallecano ont battu le représentant français (Strasbourg) par la plus petite des marges. En déplacement, les Anglais de Crystal Palace ont pris une option sérieuse pour la qualification en dominant 3-1 les Ukrainiens de Shakhtar Donetsk. Les demi-finales retour sont programmées le 7 mai prochain.

AmSadjo Diallo

AGEPI

Le temps de la fanfaronnade et des congrès de salon semble toucher à sa fin ?

Alors que les couloirs du Tribunal de Première Instance (TPI) de Kaloum bruissent des échos d'une procédure de référé d'urgence, une vérité beaucoup plus sombre commence à filtrer : un dossier de **détournement de fonds** massif est actuellement en « stand-by » contre Madame Aminata Camara et ses acolytes. Ce n'est plus une simple querelle de légitimité, c'est désormais une affaire de gros sous et de responsabilité pénale.

Le chèque de la DGE, l'appât qui va faire tomber le piège

L'urgence est aujourd'hui au niveau de la Direction Générale des Élections (DGE). Un chèque de **100 000 000 GNF**, destiné à la couverture médiatique des élections législatives et communales, est l'objet de toutes les convoitises. Mais que le clan Aminata-Soumah ne s'y trompe pas : la justice veille au grain.

La procédure en référé d'heure à heure engagée devant Mme Aïssatou Sakho n'est que la première phase d'une offensive judiciaire globale. Si ce clan persiste à vouloir intercepter ces fonds publics alors que leur mandat est caduc depuis novembre

2025, ils ne signent pas un reçu, ils signent leur propre mandat d'arrêt. Vouloir encaisser l'argent d'une association dont on a été légalement évincé pour « *usurpation de titre* » relève de la folie criminelle.

Un dossier de détournement « Sous le coude »

Pourquoi le dossier pour détournement est-il en attente ? Pour sauver l'urgence. La priorité absolue est d'empêcher que le patrimoine des éditeurs ne soit dilapidé par une équipe aux abois qui refuse toute passation de service. Mais que les « *dissidents* » du 16 janvier se le tiennent pour dit : une fois la sécurité financière de l'AGEPI garantie, le dossier de fond sur la gestion des trois dernières années sera exhumé.

Où sont passés les rapports financiers ? Pourquoi le montant du PN-RAVEC a-t-il été occulté ? Comment justifier l'interception des chèques de la présidentielle et du référendum ? Chaque franc guinéen détourné, chaque subvention captée par ce « clan de copieurs-colleurs », fera l'objet d'un audit indépendant.

Me Béavogui, un conseil sur une corde raide ?

La révélation de la double casquette de Maître Salifou Béavogui, conseiller à la fois la DGE (le payeur) et Aminata Camara (la bénéficiaire contestée), est la preuve ultime de la panique qui règne. Cette « grande manigance » dénoncée par les observateurs ne suffira pas à masquer la réalité : on ne peut pas être juge et partie, on ne peut pas défendre l'État et ceux qui tentent de capter ses ressources de manière indue.

Le message est clair, rendez les clefs ou préparez-vous au pire

Aboubacar Soumah et Aminata Camara jouent avec le feu. En refusant la passation de service au bureau légitime de Mamadou Aliou Diakité, ils s'enfoncent dans un délit continu. La justice guinéenne, dans sa dynamique actuelle de reddition de comptes, ne fera aucun cadeau à ceux qui confondent une association de presse à un portefeuille privé.

L'audience du 29 avril n'était qu'un avertissement. Si le chèque de la DGE venait à être détourné, la machine judiciaire passerait du « stand-by » à l'action immédiate. La prison n'est jamais loin quand l'arrogance rencontre la fraude.

À bon entendeur, salut. Kèfina Diakité

Le collectif «Y'en a marre» organise une conférence pour évaluer les actions du gouvernement

Sénégal

Le collectif citoyen « Y'en a marre » a organisé un événement samedi 25 avril place de la Nation, à Dakar. L'initiative, qui a réuni citoyens et figures politiques de différents bords, est présentée comme une évaluation populaire de l'action gouvernementale deux ans après l'arrivée du président Bassirou Diomaye Faye et de son Premier ministre Ousmane Sonko. Pendant que des rappers performant sur scène, des fonctionnaires, agriculteurs, artistes et étudiants débattent de la trajectoire prise par le régime et confrontent les promesses aux résultats. Coût de la vie, crise à l'université, pertes agricoles post-récoltes colossales, faute de stockage : les préoccupations sont diverses. Ngagne Demba Touré est venu les écouter. Il représente le Pastef au pouvoir en tant que coordinateur national des Jeunes patriotes du Sénégal : « *Nous sommes là et nous avons fait le tour des stands et nous avons échangé avec eux. Le gouvernement reste ouvert. Les voies de dialogue et de concertation vont demeurer.* » Derrière son stand, Boubacar Fall, coordinateur du Rassemblement des travailleurs licenciés du Sénégal, aurait espéré plus que de l'écoute

: « C'est une bonne chose mais nous croyons davantage en l'action. Ils nous ont beaucoup promis avant d'arriver au pouvoir. Depuis l'arrivée de ce régime, on a constaté 30 633 Sénégalais licenciés dans différentes structures comme le port autonome de Dakar, le Grand Théâtre, etc. » Côté avancées, plusieurs participants parlent de progrès dans la gestion des ressources naturelles. Cette semaine, le Premier ministre Ousmane Sonko a annoncé que l'État reprenait le contrôle du bloc gazier Yakaar-Teranga. Le développement du gisement, l'un des plus importants du Sénégal, impliquait jusqu'alors une entreprise américaine. Pour Moussa, le régime tient ses promesses sur ce dossier : « Cela permettra de réduire drastiquement le coût de l'électricité. Il y a d'autres dérivés possibles aussi avec les engrais. On contrôle ce qui nous revient de droit. Cela s'inscrit dans la logique d'une souveraineté qu'on assume pleinement et c'est fondamental pour le peuple sénégalais. » Les organisateurs du collectif citoyen « Y'en a marre » prévoient d'étendre ce concept d'évaluation populaire au-delà de la capitale, jusque dans les régions. RFI

Guerre au Moyen-Orient

Audition houleuse face au Congrès américain pour le chef du Pentagone



C'est la première comparution des responsables de l'armée devant le Congrès américain depuis le début de la guerre déclenchée par les États-Unis et Israël contre l'Iran il y a deux mois. Le secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth et le chef d'état-major américain, Dan Caine, ont fait face aux questions des élus démocrates à propos des buts de ce conflit, de son coût, de sa durée. Et surtout, des résultats

que la Maison Blanche pense avoir obtenus. Durant cette audition tendue, Pete Hegseth n'a fait aucune concession.

L'audience de mercredi a duré plus de quatre heures. Tandis que les républicains se sont attardés sur les détails du budget militaire et exprimaient leur soutien à l'opération, les démocrates, eux, ont mis l'accent sur l'explosion des coûts de la guerre, la réduction dras-

tique des stocks de munitions américaines essentielles et le bombardement de l'école de Minab, dans le sud de l'Iran, qui a coûté la vie à des enfants. Certains parlementaires ont également remis en question la gestion des relations avec les alliés par le président **Donald Trump** et ses justifications changeantes du conflit.

Fidèle à lui-même, direct, sanguin, cassant, Pete Hegseth répond pied à pied aux questions des élus démocrates et ne voit aucune faille dans le dispositif mis en place par le Pentagone, rapporte notre correspondant à Washington, **Vincent Souriau**. Militairement, dit-il, l'Iran est anéanti. « *Le blocus que nous avons mis en place dans le détroit d'Ormuz, ils n'ont pas les moyens de le contester* ».

Des critiques balayées d'un revers de main

Pete Hegseth a balayé d'un revers de main les critiques formulées à l'encontre de la guerre, les qualifiant de politiques, et a traité les parlemen-

taires qui ont soulevé des questions à ce sujet d'adversaires du Pentagone. « *Le plus grand défi, le plus grand adversaire auquel nous sommes confrontés actuellement, ce sont les propos irresponsables, irresponsables et défaitistes des démocrates du Congrès et de certains républicains* », a déclaré Pete Hegseth.

Les démocrates ont accusé Hegseth de mauvaise gestion de la guerre et de mensonge aux Américains sur les raisons du conflit, et ont affirmé que la hausse des prix de l'essence menaçait désormais le pouvoir d'achat de millions de personnes aux États-Unis.

25 milliards de dollars dépensés par les Américains en deux mois

« *Monsieur le secrétaire Pete Hegseth, vous mentez au public américain au sujet de cette guerre depuis le premier jour, tout comme le président* », a déclaré le représentant John Garamendi de Californie, qui a qualifié la guerre de « *calamité géopolitique*

», d'« *erreur stratégique* » et de « *blessure auto-infligée à l'Amérique* ». Pete Hegseth a fustigé les remarques de Garamendi. « *Qui soutenez-vous ici ?* » demanda-t-il au député. « *Votre haine envers le président Trump vous aveugle* » sur le succès de la guerre.

L'unique révélation de cette audition, c'est le coût officiel du conflit en Iran. Il est chiffré et rendu public pour la première fois par le Pentagone. Ce sont 25 milliards de dollars qui ont été dépensés en l'espace de deux mois. Lorsqu'un élu lui a posé la question : Combien de temps pensez-vous que cette guerre puisse encore durer ? Pete Hegseth n'a pas répondu.

RFI



Mali

Jihadistes et indépendantistes touaregs revendiquent des attaques coordonnées contre plusieurs villes du pays

aBamako.com avec AFP



Le Mali a été le théâtre d'attaques d'une ampleur inédite depuis plusieurs années durant la journée du samedi 25 avril. Revendiquant « un partenariat » et des actions coordonnées, les jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim) et les indépendantistes touaregs du Front de libération de l'Azawad (FLA) ont pris pour cible Bamako, Kati, Gao, Sévaré, Kidal et Mopti. En fin de journée, les groupes armés affirmaient avoir pris le contrôle des deux dernières.

Mali a été, samedi 25 avril, le théâtre d'attaques coordonnées d'une ampleur inégalée ces dernières années. Perpétrées par les jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim) et par le mouvement séparatiste touareg du Front de libération de l'Azawad (FLA), elles ont simultanément visé Kidal, Gao, Sévaré, Mopti, Bamako et Kati - un lieu stratégique pour les autorités militaires maliennes dans la banlieue de la capitale. Le Jnim a revendiqué aussi les attaques contre l'aéroport international Modibo-Keïta de Bamako, contre la résidence du chef de la junte Assimi Goïta, qui a été exfiltré de Kati pour un endroit sûr, ainsi que contre celle du ministre de la Défense Sadio Camara. Ce dernier a été visé par une attaque à l'aide d'un camion-kamikaze. Lancées dès l'aube, les attaques ont duré plusieurs heures. « La journée d'hier a été vraiment terrifiante, nous avons eu peur, confie ainsi un habitant de la capitale joint par la rédaction en fulfulde-mandenkan de RFI.

Nous avons été réveillés par des tirs d'armes lourdes puis, après une heure d'échange de tirs, nous nous sommes rendu compte qu'il s'agissait d'une attaque terroriste. Tout a commencé aux environs de 6 heures du matin, jusqu'à l'après-midi. L'armée a été réactive, car elle a pu repousser rapidement les terroristes », poursuit ce dernier. Si, dans l'après-midi, le calme semblait revenu à Bamako où un couvre-feu de 21 heures à 6 heures a été instauré pendant trois jours au vu des circonstances, la situation est en revanche très différente ailleurs. Alors qu'à Gao et à Sévaré, le Jnim affirme maîtriser les « bastions militaires », le groupe jihadiste déclare aus-

si avoir pris le contrôle total de Mopti, ce que cet habitant de la ville semble confirmer : « La population est paniquée, il n'y a pas eu de marché, presque toutes les familles sont terrées chez elles et les maisons sont fermées, confie-t-il ainsi avant de poursuivre : La gendarmerie et le commissariat de police ont été pris d'assaut par les assaillants qui contrôlent pratiquement tout. »

Le FLA reconnaît une « coordination d'actions » avec les jihadistes du Jnim. En fin de journée, le Jnim et le FLA - qui assure vouloir continuer ses opérations jusqu'au contrôle de tout le nord du Mali - disaient par ailleurs s'être emparés de Kidal, tandis que le groupe jihadiste revendiquait aussi les attaques contre l'aéroport international Modibo-Keïta de Bamako, contre la résidence du président malien Assimi Goïta et contre celle du ministre de la Défense Sadio Camara.

À Kati, des coups de feu ont été entendus une partie de la nuit. D'après nos informations, les assaillants sont repartis de Gao dans la nuit, où leur objectif était de couper la route à tout renfort vers Kidal au Nord-Est. La prise de cette dernière semble être le principal objectif de la coalition jihadistes-FLA. Joint par RFI, Attaye Ag Mohamed, un cadre du mouvement touareg, a quant à lui reconnu « un partenariat », « une coordination d'actions » et une convergence d'objectifs avec le Jnim pour obtenir la chute des autorités maliennes de transition.

Africa Corps demande un corridor pour se retirer des zones de conflit. Il a aussi évoqué des prisonniers faits dans les rangs des Forces armées maliennes (Fama) ainsi que des négociations qu'auraient demandées les mercenaires russes de l'Africa Corps en vue d'obtenir un corridor de sortie pour se retirer des zones de conflit. Dans l'ensemble, ces attaques semblent afficher l'affaiblissement complet de l'armée malienne.

De son côté, le gouvernement malien a qualifié de « terroristes » les attaques du jour et affirmé avoir repris le contrôle de la situation dans un communiqué lu dans la soirée de samedi au journal of-

ficiel de l'ORTM par le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et porte-parole du gouvernement, le général de brigade Issa Ousmane Coulibaly.

« Des groupes armés terroristes ont mené des attaques complexes et coordonnées visant certaines villes, notamment les villes-garnisons de Kati, de Sévaré, de Gao, de Kidal et de Bamako, a-t-il déclaré. Grâce à la promptitude, au professionnalisme et à la détermination des forces armées et de sécurité maliennes, ces offensives ont été maîtrisées, plusieurs terroristes neutralisés et le destin funeste des groupes armés terroristes a été mis en échec. À l'heure actuelle, la situation est totalement sous contrôle dans l'ensemble des localités concernées ». L'ouverture « d'une porte de sortie aux acteurs russes annonce peut-être une volonté de faire tomber les autorités »

Si les autorités maliennes se veulent rassurantes, il n'en demeure pas moins qu'un pas supplémentaire dans la détérioration de la situation sécuritaire au Mali a été franchi, analyse pour sa part Jean-Hervé Jézéquel, directeur du Projet Sahel pour International Crisis Group. « Si les attaques observées ces derniers temps étaient symboliquement très marquantes mais ne s'étendaient pas dans la durée, cette fois l'expectative est de mise car le Jnim dit contrôler les villes de Mopti et de Kidal et revendique aussi un contrôle partiel de Gao et de Sévaré », analyse celui-ci. Et de poursuivre : « Il ouvre par ailleurs comme une porte de sortie aux acteurs russes, [...] ce qui annonce peut-être une volonté de faire tomber les autorités. Il s'agirait alors d'un tournant majeur dans le conflit qui dure depuis plus d'une décennie au Mali et dans le centre du Sahel ».

Au niveau international, les attaques perpétrées au Mali par le Jnim et le FLA ont évidemment provoqué plusieurs réactions. L'ambassade des États-Unis dans le pays a ainsi appelé ses ressortissants à rester chez eux tandis que le Royaume-Uni déconseille à ses ressortissants de se rendre sur place.

L'Union africaine (UA), quant à elle, a dit « condamner fermement » les attaques, estimant qu'elles « risquent d'exposer les populations civiles à des dangers importants ». Le président du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, a enfin condamné de son côté « avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées contre la république sœur du Mali », exprimant sa solidarité au gouvernement et au peuple malien.

RFI

RDC

Le nouveau patron de la Monusco effectue sa première visite à Goma



En poste depuis le 7 avril, James Swan est arrivé dans la capitale du Nord-Kivu contrôlée par l'AFC/M23 pour une visite de deux jours, vendredi 24 avril. Sur place, celui-ci a notamment rencontré les dirigeants du groupe armé.

James Swan, le représentant du Secrétaire général de l'ONU en RDC fraîchement nommé à la tête de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) en remplacement de Bintou Keïta, s'est rendu vendredi 24 avril à Goma, la capitale du Nord-Kivu contrôlée par l'AFC/M23 depuis le début de l'année 2025, pour y rencontrer les dirigeants du groupe armé.

Dès sa descente d'hélicoptère, James Swan a appelé à mettre en œuvre le cessez-le-feu dans la région avant de lister les conditions indispensables à l'action du Mécanisme conjoint élargi de vérification, à savoir : l'arrêt de l'usage de drones offensifs, la fin du brouillage des signaux GPS, le respect de la liberté de mouvement du personnel de la Monusco, et un accès sûr à l'espace aérien.

Rencontre avec l'AFC/M23

James Swan s'est ensuite entretenu pendant plus de trois heures avec l'équipe de Corneille Nangaa, le coordinateur de l'Alliance fleuve Congo. À l'issue, ce dernier a déclaré à la presse avoir fait part au nouveau patron de la Monusco des difficultés rencontrées dans l'application de l'accord signé à Montreux, en Suisse.

Alors que les combats se poursuivent avec l'armée congolaise au nord et au Sud-Kivu, l'AFC/M23 a aussi plaidé pour que James Swan s'implique dans la réouverture des banques de Goma et demandé la mise en place d'un pont aérien humanitaire pour les populations des Hauts-plateaux, au Sud-Kivu, inaccessibles par voie terrestre. Au début du mois, l'ONG Human Rights Watch avait pointé la responsabilité de toutes les parties au conflit dans les entraves à l'acheminement de l'aide et au déplacement des civils dans cette zone.

La visite de James Swan à Goma va se poursuivre ce samedi 25 avril. Alors que de nou-

veaux échanges avec les autorités de l'AFC/M23 doivent avoir lieu, il y rencontrera aussi les responsables du Mécanisme conjoint élargi de vérification du cessez-le-feu.

Qu'en est-il de la lutte contre les FDLR ?

Le gouvernement congolais, par la voix des FARDC, a réaffirmé en octobre 2025 son appel aux FDLR à cesser les hostilités, à se rendre et à s'engager dans un processus de désarmement et de rapatriement. Pour Kinshasa, cette démarche s'inscrit dans l'ordre d'opérations et des arrangements de mise en œuvre convenus avec le Rwanda, dans le prolongement de l'Accord de Washington de juillet 2025, qui donne la priorité à la neutralisation des FDLR par la sensibilisation, le désarmement et des actions ciblées.

Dans ce contexte, le 29 mars, à Kisangani, dans le nord-est de la RDC, le commandant adjoint de l'état-major général des FARDC, le général Jacques Ychaligonza, a enjoint les FDLR à « se rendre ». Cette orientation s'inscrit dans le cadre des engagements pris entre Kinshasa et Kigali. Côté rwandais, la Rwanda Demobilization and Reintegration Commission indique avoir accompagné plus de 12 000 personnes, depuis 2001, dans ses programmes de démobilisation et de réinsertion.

Le dossier FDLR reste une priorité pour la Monusco et pour la communauté internationale

Ce samedi 25 avril, James Swan, le nouveau patron de la Monusco, les a rencontrés, lors de sa visite au camp de transit de Mubambiro, où ces ex-combattants sont en transit, avant leur rapatriement au Rwanda. À la demande du gouvernement, la Monusco est chargée de leur processus de désarmement, démobilisation et rapatriement (DDR). Selon les informations de RFI, la mission onusienne a déjà rapatrié plusieurs centaines d'entre eux, depuis le début de la crise. Cette question « est prioritaire pour la Monusco », explique James Swan.

RFI